

## Haute-Sorne

### Assemblée de la Bourgeoisie de Soulce

jeudi 3 mai 2018, à 20h00, à la Halle de gymnastique de et à Soulce

#### Ordre du jour :

1. Salutations et souhaits de bienvenue.
2. Désignation du président de l'assemblée et de deux scrutateurs.
3. PV de l'assemblée bourgeoise du 12 juin 2017.
4. Discuter et décider du principe de l'acquisition et de la rénovation des bâtiments forestiers nos 115 (refuge) et 116 (garage-remise), inclus une assise aisance de 1270 m2 environ, sur le feuillet d'immeuble no 530 du ban de Haute-Sorne-Soulce, sis au lieu-dit « Le Folpotat-La Combe aux Loups », pour un coût global estimé à CHF 90'000.00
5. Proposer 5 candidat-es en vue de leur nomination ultérieure, par le Conseil communal, comme membre de la commission bourgeoise.
6. Divers et imprévu.

#### Remarques :

- a) Candidatures à la commission bourgeoise  
Tout ayant droit au vote en matière bourgeoise qui souhaite déposer sa candidature à la commission bourgeoise peut le faire :
  - par écrit au Conseil communal jusqu'au 23 avril 2018, à 18h00.
  - oralement lors de l'assemblée bourgeoise du 3 mai 2018.
- b) PV de l'assemblée bourgeoise du 12 juin 2017  
Le PV de l'assemblée bourgeoise du 12 juin 2017 peut être consulté au secrétariat pendant les heures de bureau et/ou sur le site internet [www.haute-sorne.ch](http://www.haute-sorne.ch) .

Haute-Sorne, le 9 avril 2018

Conseil communal